

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
LEYCHERT - Commune

Séance du lundi 27 avril 2026

Délibération N° DE_027_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	9	11
Date de la convocation : 14/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil - Mairie), sous la présidence de Florence ROBERT.

Présents : Florence ROBERT, Stephane NOGER, Yola THOMAS, Olivier AMANS, Jocelyne MARION, Alexis CALARD, Constance GANDOIS, Alexis ESTAQUE, André COSTECEQUE

Représentés : Charlotte GIRAULT représentée par Constance GANDOIS, Elise-Marie NOAILLES représentée par André COSTECEQUE

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Yola THOMAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Désignation des suppléants des représentants communaux dans les syndicats de communes

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-21 ;

VU le PV d'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 ;

CONSIDERANT que lors de la séance du Conseil Municipal du 02 avril 2026 il a été élu les titulaires des représentants communaux dans les syndicats de communes mais pas les suppléants,

Il est proposé au Conseil Municipal d'élire les suppléants qui siègeront dans ces syndicats et représenteront la commune.

Sont volontaires et mis en place immédiatement les suppléants suivants :

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 009-210901666-20260427-DE_027_2026-DE



SDE09 : Jocelyne MARION

SMDEA : André COSTECEQUE

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Florence ROBERT
Président de séance

Yola THOMAS
Secrétaire de séance